



La Ville de Brossard est actuellement à la recherche d'une personne dynamique et compétente pour combler le poste suivant :

INSPECTEUR(TRICE) EN ENVIRONNEMENT – DIVISION ENVIRONNEMENT

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 86 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche de candidat(e)s professionnel(le)s afin de combler le poste d'inspecteur en environnement à la Direction de l'urbanisme.

Sous la responsabilité du chef de division environnement le titulaire est appelé à effectuer diverses tâches reliées à l'administration et à l'application des lois et règlements en matière d'environnement. L'inspecteur(trice) en environnement sera principalement responsable de l'application des dispositions réglementaires relatives à son champ d'expertise et de prendre les mesures correctives nécessaires. Ceci inclus notamment de faire l'application des dispositions réglementaires relatives, entre autres, aux arbres, aux bandes riveraines, au contrôle de l'érosion, à l'arrosage, aux pesticides et aux matières résiduelles; d'assurer le respect de la réglementation dans les zones de conservation par des activités surveillance des milieux naturels; de réaliser diverses caractérisations environnementales et de faire la promotion de diverses mesures d'éducation et de prévention afin d'encourager l'adoption de comportements écoresponsables.

PRINCIPALES TÂCHES :

- Effectue, à l'aide d'un véhicule, l'inspection du territoire pour vérifier le respect de l'ensemble des lois et règlements ou politiques en vigueur;
- Effectue des enquêtes suite à des plaintes ou à des inspections, rédige ou donne verbalement, s'il y a lieu, les avis pertinents aux contrevenants, détermine les délais applicables et assure le suivi;
- Rencontre les contrevenants pour discuter des correctifs à apporter afin qu'ils soient conformes aux divers règlements et lois concernant l'environnement;
- Répond aux demandes d'information en provenance des instances gouvernementales pour les dossiers relevant de sa compétence;
- Soutient les autres directions de la Ville pour la soumission de demandes de certificat d'autorisation au MDDELCC (Ministère du développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques);
- Recommande la prise de procédures judiciaires nécessaires au respect des lois, règlements et normes qu'il est chargé d'appliquer; prépare les dossiers afin de présenter la preuve et témoigne;
- Collabore à la rédaction de procédures concernant les obligations de la Ville en regard des diverses lois concernant l'environnement;
- Renseigne le public concernant les règlements et lois relatives à l'environnement et collabore à la rédaction et à la production des outils promotionnels;
- Effectue des recherches d'information concernant des dossiers relatifs à l'environnement;
- Collabore avec les différents services de la Ville ou participe à des comités pour études concernant l'environnement. Rédige, s'il y a lieu, les rapports appropriés;
- Rédige, sur demande, des propositions de modifications à apporter à la réglementation;
- Compile des données pour statistiques relatives à son secteur;
- Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine relié à l'environnement, à l'écologie ou aux milieux naturels;
- De deux (2) années à moins de trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Excellente connaissance des lois, règlements et politiques en matière d'environnement;
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise parlée et écrite;
- Posséder un permis de conduire valide, classe 5;
- Bonne connaissance de la LQE (un atout);
- Bonne connaissance de la foresterie urbaine (un atout);
- Courtoisie et diplomatie;
- Capacité de travailler en équipe, autonomie, initiative et débrouillardise.

Le salaire horaire se situe entre 26,13 \$ et 33,33 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. L'horaire de travail est de 33,75 heures par semaine.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2016-18** dans l'objet du courriel au plus tard le 5 avril 2016 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@ville.brossard.qc.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :**

[http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire Acces-egalite-en-emploi Interactif.pdf](http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf)